



## **Lettre ouverte du président national de l'ANRF**

Le 23 février

Confrères de l'ANRF,

Les articles traitant de pension nous sont tombés dessus en rafale ces dernières semaines, si bien que vous avez été nombreux à vous poser des questions à ce sujet.

Nous croyons qu'à son prochain budget, le gouvernement n'augmentera pas les taxes, comme il l'a promis, et qu'il continuera à déballer son train de mesures de stimulation économique.

Une avenue que le gouvernement pourrait choisir pour parvenir à ses fins : le dégraissage des dépenses rattachées à ses programmes.

Les hypothèses au sujet des programmes qui seraient touchés déferlent. La fonction publique et ses pensions ont été pointées par les médias, mais d'autres volets de dépenses cossues, comme le transfert aux provinces et territoires de crédits à la santé, ont également été pressentis.

La préservation des droits de nos membres et de ceux de leurs conjoints ainsi que l'amélioration de leurs prestations ont toujours été à la base de nos démarches parce qu'en cela réside la quintessence de notre mission.

Notre Conseil national d'administration (CNA) et nos employés du bureau national (BN) sont toujours à l'affût du climat politique afin de mettre en lumière des projets qui pourraient leur être contrariants ou, au contraire, qui offriraient l'occasion de bonifier leurs prestations. Une analyse méticuleuse des articles des médias, conclue tout juste avant d'entreprendre la rédaction de ces lignes (le 23 février 2010), ne permettait pas de croire que le gouvernement s'apprêtait à remettre en question les divers régimes de pension et les prestations déjà versées aux rentiers.

Les hypothèses au sujet d'une réforme des pensions et d'un exercice budgétaire peuvent mener au dérapage. Cependant, notre analyse des reportages recueillis ne nous a pas permis de nous former quelque motif d'inquiétude que ce soit pour les actuels retraités. Conséquemment, toute démarche serait prématurée.

Cependant, plusieurs articles des médias écrits et déclarations des leaders syndicaux du secteur public nous font anticiper des mesures gouvernementales qui toucheront les fonctionnaires actuellement actifs. Votre CNA et le BN suivent de près l'évolution de cet aspect de la question.

Les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor que nous avons rencontrés à la fin novembre et au début décembre nous ont confirmé l'intention du gouvernement de passer tous les programmes au peigne fin afin d'isoler les mesures fiscales convenant aux besoins des contribuables, passés et actuels.

Nos objectifs permettent à notre Association d'agir pour améliorer la vie des retraités et des futurs retraités, et de s'opposer aux mesures défavorables à l'un et l'autre. Ainsi, l'ANRF endosse toutes les démarches ayant pour but de protéger les lois des pensions pour les retraités actuels et ceux à venir. Mais l'ANRF agit d'abord et avant tout pour le compte de ses membres actuels qui sont des retraités et leurs conjointes et conjoints.

Par son conseil et son BN, votre association se bornait, au moment d'écrire ce texte, à inciter nos partenaires représentant les fonctionnaires qui cotisent aux régimes de pension fédéraux de se pencher sur les conséquences des mesures prises et d'agir en conséquence.

Veillez croire que notre CNA et notre BN se portent à la défense de vos droits de membres. Nous faisons une analyse quotidienne de l'information publiée (voir la note 1). Le CNA interviendra dès que nous aurons raison de croire que nos membres, à savoir vous et vos conjointes et conjoints, subiront une quelconque menace.

Nous garderons l'œil ouvert et nous vous informerons de l'évolution du dossier. Nous vous invitons à faire part de vos préoccupations à notre directrice exécutive, Sylvia Ceacero, au courriel [sceacero@fsna.com](mailto:sceacero@fsna.com)

Sincèrement

Le président national



Stan Hrabarchuk

**Note 1 :**

Veillez noter que selon ce que rapportent aujourd'hui les médias nationaux (liens inclus ci-dessous), « les dépenses en santé et en éducation et les principaux régimes de retraite, dont régime de pension du Canada, seraient toutefois épargnés ». L'exactitude de ces reportages ne pourra toutefois être vérifiée que lors du dépôt du budget le 4 mars.

[http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20100222/budget\\_taxes\\_100222/20100222?hub=TopStoriesV2](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20100222/budget_taxes_100222/20100222?hub=TopStoriesV2)

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2010/02/23/004-flaherty-budget-cap.shtml>